

Alloons-nous en finir ?

On annonçait hier que le général Hofer, commandant en chef des « volontaires » allemands en Haute-Silésie, venait d'arrêter son offensive. Et comme nous le souhaitons, la nouvelle est exacte, c'est sans doute, que le général Hofer a renoncé, à la suite de la démarche collective des représentants alliés à l'espérer, d'obtenir de l'Angleterre la seule et unique reconnaissance de la France.

Ne nous faisons pas d'illusions de trop, grand espoir de la durée de cette coalition, en admettant qu'elle se confirme. Le problème de la Haute-Silésie ne sera jamais résolu tant que des Allemands se trouveront en face de Polonais et que les uns comme les autres auront intérêt à placer les alliés en présence de faits accomplis.

Cette politique de réconciliation a été inaugurée par Korfanty; il avait du moins l'excuse de vouloir empêcher que les districts miniers où les Polonais sont en majorité soient attribués aux Allemands.

Pour ces districts, ce n'est point le cas. S'ils étaient aujourd'hui, c'est uniquement pour s'emparer des régions où ils sont en minorité. Toutefois, voyez leur éternelle maladresse ! Ils commencent par protester contre les accusations dont ils sont l'objet et déclarent que l'usage fait usage de leurs armes c'était uniquement pour se défendre contre les attaques des Polonais.

Les Anglais paraissent ajouter foi à cette version. Mais voici qu'au moment même où le nouveau commissaire britannique, sir Harold Stuart, prend possession de ses fonctions, le général Hofer déclenche une nouvelle offensive, de telle sorte que sir Harold Stuart, dès son arrivée, est en mesure de constater la fausseté des affirmations allemandes et d'en avertir le cabinet britannique. D'où l'ordre adressé à lord d'Abernon de conformer son attitude à celle de M. Charles Laurent et de l'appuyer dans toutes ses démarches. L'Allemagne nous rend décidément de précieux services : elle nous ramène nos alliés chaque fois qu'elle croit nous les avoir perdus.

Bien que l'expérience nous ait appris qu'il était préférable de ne pas préjuger l'avenir, il est cependant normal d'espérer que Londres et Paris vont désormais marcher d'accord au sujet de la question silésienne. La réponse que le cabinet britannique nous a remise avant hier est beaucoup plus satisfaisante. Elle indique qu'il renonce à demander la réunion immédiate du Conseil suprême et qu'il accepte en principe l'intervention d'une commission d'experts, chargée d'établir sur place un projet de délimitation des territoires en conformité du traité de Versailles. Il n'est plus que de reporter de la question silésienne, si elle n'est pas résolue par la commission d'experts, à la suggestion française; et ce rapport ne peut qu'être favorable à notre proposition, si l'on en juge d'après l'attitude parfaitement loyale du fonctionnaire anglais.

S'il n'est malheureusement pas prouvé que la commission d'experts, rendue par les alliés en Haute-Silésie après l'effacement des populations, elle aura toutefois l'avantage de mettre fin, du côté des alliés, à de déplorable divergences que les partis en cause cherchent continuellement à exploiter et qui les encouragent à la résistance. Il faut en finir. G. G...

LE PROBLÈME DU BLÉ ET LE PRIX DU PAIN

Paris, 8 juin. — Le Comité de direction de la Confédération Nationale des Associations Agricoles (C. N. A. A.) s'est réuni pour discuter le problème du blé. Il s'est félicité du retour à la liberté, mais a estimé que par suite des frais énormes qui grèvent la prochaine récolte faite au prix maximum, la seule solution était l'application d'un coefficient au droit de douane actuel, coefficient analogue à ceux appliqués aux marchandises industrielles, qui sont de 3 au maximum. Le Comité est persuadé que ce coefficient empêchera pas le prix du blé de baisser raisonnablement et de se fixer autour de 75 à 80 fr. Il devra en résulter immédiatement un abaissement correspondant du prix du pain, et cette baisse sera encore plus considérable, si la mesure est conçue à réduire ses bénéfices dont l'importance a été dévoilée par de récentes déclarations à la Chambre des députés.

DERNIÈRE HEURE

LE DÉSACCORD ENTRE MM. LOUCHEUR ET DOUMER

La municipalité de Reims menace de démissionner si son emprunt n'est pas autorisé d'ici le 30 juin.

Paris, 8 juin. — Nous avons entretenu nos lecteurs du différend qui règne entre la municipalité de Reims, de M. Doumer et de M. Loucheur. Nous avons signalé le dément officieux de ces dissentiments. Mais hier un désaccord, n'est point le supprimer.

Or, nous apprenons que si le 30 juin l'emprunt promis à la ville de Reims n'est pas réalisé, de par le mauvais vouloir de M. Doumer et de M. Parmentier, directeur général du mouvement des fonds au ministère des finances, la municipalité de Reims, en bloc, sur l'initiative de M. Charles Roche, donnera sa démission. Les Reimais en ont assez d'être lésés. Ils clament la grande pitié de la ville martyre. Ils montrent leurs 3.625 maisons complètement dévastées, sur les 14.000 immeubles d'avant-guerre. Ils affirment que près de 4 milliards de dégâts pèsent sur leur héritage.

Le rappelé qu'au mois de février, la municipalité, en plein accord avec le ministre des Régions Libérées, décidait d'émettre un emprunt pour ses besoins immédiats. Tandis que M. Loucheur s'occupait de faire voter une loi permettant de garantir le placement des titres, la ville de Reims négociait pour trouver des banquiers capables de faire l'émission.

Le 5 mars, la loi était votée et en avril une banque américaine prenait les trois quarts de la totalité de l'emprunt, et une banque française prenait le restant. Vers le 15 avril, donc, l'emprunt était certain, et l'attendait pour être réalisé, une la circu-

LE DÉSACCORD ENTRE MM. LOUCHEUR ET DOUMER

En dehors de « l'Éclair », dont nous avons résumé l'article mardi matin, d'autres journaux reviennent sur le bruit mis en circulation d'un différend qui aurait surgi entre MM. Loucheur et Doumer et d'un remaniement ministériel.

Ce bruit a d'ailleurs été démenti et on déclarait qu'il ne reposait sur aucun fondement. M. Briand ajoutait que, si M. Doumer était absent du Conseil des ministres, c'est qu'il était souffrant de la légère blessure qu'il s'était faite récemment en descendant d'auto et qu'il devait se reposer quelques jours.

Quant au désaccord entre MM. Loucheur et Doumer, dit « l'Éclair », journal en ce moment très ministériel, on en a beaucoup exagéré l'importance; ce qui est exact, c'est que M. Loucheur voudrait que les emprunts destinés à la reconstruction des régions libérées fussent réalisés complètement au dehors du ministère des finances. M. Doumer estimait, lui, au contraire, qu'ils devaient être surveillés par ses services de contrôle.

C'est cette dernière thèse qui triompha par des constatations et par une note qui se termina très tranquillement et très sagement par le grand conflit imaginé par quelques bons esprits.

Il est possible que les choses s'arrangent, car M. Briand n'aime pas les remaniements qui pourraient ébranler l'édifice assez fragile de son cabinet et il fera tous ses efforts pour éviter la petite crise, à moins qu'il ne puisse augmenter ses chances parlementaires en jetant du lest.

L'EXÉCUTION DE L'ULTIMATUM

UN INTERVIEW DU DOCTEUR WIRTH

Paris, 8 juin. — Le docteur Wirth a été interviewé par un correspondant à Berlin.

Le chancelier a tout d'abord affirmé que, soutenu par la grande majorité de la nation allemande, le gouvernement du Reich exécute les conditions de l'ultimatum.

Mais, dit le docteur Wirth, il est impossible, par des constatations et par une note qui se termina très tranquillement et très sagement par le grand conflit imaginé par quelques bons esprits.

Il est possible que les choses s'arrangent, car M. Briand n'aime pas les remaniements qui pourraient ébranler l'édifice assez fragile de son cabinet et il fera tous ses efforts pour éviter la petite crise, à moins qu'il ne puisse augmenter ses chances parlementaires en jetant du lest.

Quant au désaccord entre MM. Loucheur et Doumer, dit « l'Éclair », journal en ce moment très ministériel, on en a beaucoup exagéré l'importance; ce qui est exact, c'est que M. Loucheur voudrait que les emprunts destinés à la reconstruction des régions libérées fussent réalisés complètement au dehors du ministère des finances. M. Doumer estimait, lui, au contraire, qu'ils devaient être surveillés par ses services de contrôle.

C'est cette dernière thèse qui triompha par des constatations et par une note qui se termina très tranquillement et très sagement par le grand conflit imaginé par quelques bons esprits.

Il est possible que les choses s'arrangent, car M. Briand n'aime pas les remaniements qui pourraient ébranler l'édifice assez fragile de son cabinet et il fera tous ses efforts pour éviter la petite crise, à moins qu'il ne puisse augmenter ses chances parlementaires en jetant du lest.

Quant au désaccord entre MM. Loucheur et Doumer, dit « l'Éclair », journal en ce moment très ministériel, on en a beaucoup exagéré l'importance; ce qui est exact, c'est que M. Loucheur voudrait que les emprunts destinés à la reconstruction des régions libérées fussent réalisés complètement au dehors du ministère des finances. M. Doumer estimait, lui, au contraire, qu'ils devaient être surveillés par ses services de contrôle.

C'est cette dernière thèse qui triompha par des constatations et par une note qui se termina très tranquillement et très sagement par le grand conflit imaginé par quelques bons esprits.

Il est possible que les choses s'arrangent, car M. Briand n'aime pas les remaniements qui pourraient ébranler l'édifice assez fragile de son cabinet et il fera tous ses efforts pour éviter la petite crise, à moins qu'il ne puisse augmenter ses chances parlementaires en jetant du lest.

Quant au désaccord entre MM. Loucheur et Doumer, dit « l'Éclair », journal en ce moment très ministériel, on en a beaucoup exagéré l'importance; ce qui est exact, c'est que M. Loucheur voudrait que les emprunts destinés à la reconstruction des régions libérées fussent réalisés complètement au dehors du ministère des finances. M. Doumer estimait, lui, au contraire, qu'ils devaient être surveillés par ses services de contrôle.

C'est cette dernière thèse qui triompha par des constatations et par une note qui se termina très tranquillement et très sagement par le grand conflit imaginé par quelques bons esprits.

Il est possible que les choses s'arrangent, car M. Briand n'aime pas les remaniements qui pourraient ébranler l'édifice assez fragile de son cabinet et il fera tous ses efforts pour éviter la petite crise, à moins qu'il ne puisse augmenter ses chances parlementaires en jetant du lest.

Quant au désaccord entre MM. Loucheur et Doumer, dit « l'Éclair », journal en ce moment très ministériel, on en a beaucoup exagéré l'importance; ce qui est exact, c'est que M. Loucheur voudrait que les emprunts destinés à la reconstruction des régions libérées fussent réalisés complètement au dehors du ministère des finances. M. Doumer estimait, lui, au contraire, qu'ils devaient être surveillés par ses services de contrôle.

C'est cette dernière thèse qui triompha par des constatations et par une note qui se termina très tranquillement et très sagement par le grand conflit imaginé par quelques bons esprits.

Il est possible que les choses s'arrangent, car M. Briand n'aime pas les remaniements qui pourraient ébranler l'édifice assez fragile de son cabinet et il fera tous ses efforts pour éviter la petite crise, à moins qu'il ne puisse augmenter ses chances parlementaires en jetant du lest.

Les Événements extérieurs

LES RÉPARATIONS

Les versements allemands continuent

L'Allemagne a déposé 10 millions de marks or, à la Caisse de Réserve Bank de New-York, à valoir sur les réparations, ce qui fait un total de 45 millions de marks or ainsi versés.

EN HAUTE-SILÉSIE

L'offensive allemande s'arrêtera

Selon une dépêche de Berlin, un accord serait intervenu entre le général anglais Henniker et le général Hofer, aux termes duquel l'offensive des rebelles allemands s'arrêterait sur les positions actuellement acquises.

L'établissement de la zone neutre

Le « Vorwärts » annonce que la zone neutre commencera à s'établir progressivement sur le front haut-silézien. Les troupes anglaises ont occupé Rosenberg, où se trouve également une compagnie française. Trois compagnies anglaises sont arrivées à Grotz.

Soldats français attaqués

On mande d'Oppeln, de source allemande, que des volontaires allemands ont attaqué, près de Kallinow, des soldats français, croyant par là, que la région était occupée par les insurgés polonais. Les Allemands ont tué plusieurs soldats français, blessés, mais, s'apercevant de leur erreur, ils les libèrent après leur avoir fait des excuses.

EN ORIENT

Est-ce le blocus de la Mer Noire ?

Londres, 8 juin. — Le « Daily Mail » apprend qu'une escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral de Robeck, commandant en chef dans la Méditerranée, doit arriver à Constantinople la semaine prochaine.

Selon une information de Constantinople, ces navires vont aider les Grecs dans leurs opérations contre les Kémalistes, sans doute, en bloquant les ports de la Mer Noire et en protégeant le débarquement des troupes hollandaises.

Angora et Constantinople sont d'accord

Malgré certains dissentiments, Angora et Constantinople sont complètement d'accord en ce qui concerne les revendications ottomanes touchant Smyrne, la Thrace et les îles. C'est, en effet, il s'agit là de revendications islamiques en général et non pas seulement nationales turques.

En ce qui concerne la situation particulière de la France, en présence des nouvelles exigences d'Angora, des renseignements de source autorisée indiquent que parmi les contre-propositions, celle qui a trait aux zones d'influence ferait en effet l'objet d'une opposition intrinsèque de la part de la nouvelle majorité de l'Assemblée d'Angora.

Les effectifs britanniques en Orient

Une dépêche de Londres signale que le lieutenant-colonel Stanley, secrétaire financier au ministère de la guerre, répondant à une question que lui posait un membre de la Chambre des Communes, a déclaré qu'actuellement, les effectifs britanniques en Orient comprennent à Constantinople, 5.200 Anglais et 5.500 Indiens; en Egypte, 13.800 Anglais et 3.200 Indiens; en Palestine, 4.430 Anglais et 10.900 Indiens; en Mésopotamie, 10.000 Anglais et 50.000 Indiens.

LES DRAMES DE L'AIR

UN MORT

Un aéroplane piloté par l'aviateur Pilon, faisait des essais au-dessus de Tonnus-le-Noble, ayant comme passager M. Motans, de Versailles. Au moment de l'atterrissage, l'avion capota et tomba dans l'étang du Trou-Saint. L'aviateur Pilon est dans un état désespéré; quant à M. Motans, ses blessures, quoique graves, ne mettent pas sa vie en danger.

Paris, 8 juin. — L'aviateur Pilon, victime d'un accident d'aviation, a succombé des suites de ses blessures.

La reconstruction de Lens

Une démarche de M. Basy au ministère des Régions Libérées

Paris, 8 juin. — M. Basy, député-maire de Lens, accompagné du président de la coopérative de reconstruction et de plusieurs autres notabilités, s'est rendu, aujourd'hui, au ministère des Régions Libérées, où il a exposé à M. Franquet, chef de cabinet, un certain nombre de requêtes relatives à la répartition des fonds de reconstruction pour la ville de Lens.

Au nom de M. Loucheur, M. Franquet a annoncé que dans le courant du mois de juin, la ville de Lens recevrait un million et demi pour les travaux de reconstruction.

Paris, 8 juin. — La Commission sénatoriale de l'armée s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. R. Boudenot.

M. JASPAR A PARIS

LE BUT DU VOYAGE DU MINISTRE BELGE

Paris, 8 juin. — M. Jaspar, ministre des Affaires étrangères de Belgique, arrivé à Paris, a eu, ainsi qu'il a été dit, de longues conversations avec M. Briand et avec M. Loucheur.

L'objet du voyage de M. Jaspar est de régler certaines questions d'ordre économique intéressant les deux pays, notamment la question des douanes. Mais il est certain, dit-on, que dans ses conversations avec les membres du gouvernement, il a abordé également d'autres sujets, comme la priorité belge sur les réparations et la fixation des prestations fournies par l'Allemagne en charbon.

D'autre part, une autre question qui est d'actualité, c'est la participation éventuelle de la Belgique à la prochaine réunion du Conseil suprême. A ce propos, on fait remarquer que jusqu'à présent le gouvernement belge n'a pas été suffisamment renforcé par le gouvernement français. C'est le débat à la Chambre, au cours de la discussion du budget des Affaires étrangères, qui a déterminé M. Jaspar à aller transmettre les doléances belges à Paris.

Le ministre rentrera vraisemblablement jeudi à Bruxelles. Il doit, en effet, ce jour-là, présenter au roi M. Stouyouv, ministre de Bulgarie, à Bruxelles, et M. Jorgens, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Norvège.

LE PROJET DE CONVENTION

des chemins de fer

Une démarche auprès de M. Briand

Paris, 8 juin. — M. A. Briand a reçu, ce matin, une délégation composée du parti républicain démocratique et social et de la Fédération républicaine.

M. Noulens a fait valoir auprès du président du Conseil, l'intérêt capital qui s'attachait au vote rapide par le Parlement du projet de convention sur le nouveau régime des chemins de fer.

M. A. Briand a indiqué qu'il comptait intervenir auprès des commissions compétentes du Sénat, pour hâter le règlement de cette question.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

ET LA SEMAINE ANGLAISE EN BELGIQUE

Bruxelles, 8 juin. — La Chambre a adopté, par 121 voix contre 7, le projet de loi établissant la journée de huit heures et la semaine de quarante-huit heures.

« Où allons-nous en Europe ? »

C'est la question posée par M. Churchill

Manchester, 8 juin. — Parlant au cours d'un déjeuner à la Chambre de Commerce, M. Winston Churchill a déclaré que le seul moyen d'obtenir la paix en Europe, une paix véritable, c'est d'avoir une coopération réelle entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Nous devons comprendre, en Grande-Bretagne, le rôle de la France en face d'une Allemagne hostile se dressant à sa frontière. La France n'a pas reçu des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, l'assurance que ceux-ci lui viendraient en aide dans le cas où se reproduirait ce qui s'est passé en 1914. Une anxiété profonde et bien compréhensible, anime la France à suivre des directives politiques différentes de celles de la Grande-Bretagne.

On nous dit que la France n'a pas reçu des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, l'assurance que ceux-ci lui viendraient en aide dans le cas où se reproduirait ce qui s'est passé en 1914. Une anxiété profonde et bien compréhensible, anime la France à suivre des directives politiques différentes de celles de la Grande-Bretagne.

LA PROCHAINE LIBÉRATION DE LA CLASSE 19

Paris, 8 juin. — La Commission sénatoriale de l'armée s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. R. Boudenot.

M. Barthou lui a fourni diverses explications et confirmé les déclarations qu'il a faites précédemment au sujet de la libération de la classe 19 qui pourra, sauf événement grave imprévu, s'effectuer à la fin du présent mois.

Ceux qui vont être libérés

Paris, 8 juin. — Le ministre de la Guerre a décidé de libérer : 1° les hommes de troupe de la classe 19 faisant partie du contingent rappelés sur les drapeaux, ayant servi sur les théâtres d'opérations extérieures ou territoriales; 2° les militaires qui ont appartenu pendant leur séjour sur les théâtres d'opérations extérieures ou territoriales; 3° les militaires ayant un père ou deux frères tués à l'ennemi ou morts de blessures ou autres causes; 4° les militaires ayant un frère sous les drapeaux.

Le procès des coupables allemands devant le Tribunal de Leipzig

Les méfaits d'un étudiant en Belgique

Leipzig, 8 juin. — Ce matin a commencé le procès de l'étudiant en droit Rendorff, fils d'un médecin de Leipzig, accusé d'avoir, comme fonctionnaire de la police de campagne en Belgique, procédé à des arrestations arbitraires et usé de violences pour obtenir des aveux.

Trois représentants du gouvernement belge assistent au procès. De nombreux témoins belges et allemands sont là pour déposer. Le Président invite l'accusé à ne pas persévérer dans sa tactique de prétendre ne se souvenir de rien. L'accusé réplique qu'il a suivi cette tactique parce qu'il craignait d'être traduit devant des juges étrangers. Il avoue qu'il avait, comme instructions, de ne pas se pré-

Les nouvelles mesures douanières américaines

Le nouveau tarif douanier américain sur les produits agricoles soulève actuellement quelque émoi dans les milieux commerciaux et industriels français par suite des mesures contre le dumping qui l'accompagnent.

Bien que cet « Emergency tariff bill » ait été voté par la Chambre des représentants américains il y a plus de huit jours, qu'il ait été approuvé par le président Harding le 27 mai — et qu'il soit appliqué depuis le 28, il restait impossible hier encore d'obtenir aucun renseignement à propos des grandes administrations françaises; notre attaché commercial à Washington s'étant contenté de l'envoyer par lettre.

Le texte complet de ce Bill est par contre en vente à Londres, depuis le 2 juin, dans le numéro du « Board of Trade Journal », l'ambassadeur britannique aux Etats-Unis l'ayant, lui, communiqué à son gouvernement.

Le Bill comprend cinq parties. La première relève de 40 à 50 % les droits sur les produits agricoles et sur les produits qui ceux qui n'avaient pas à en payer jusqu'ici.

La seconde, très longue, et consacrée à la lutte contre le dumping, mériterait une étude spéciale. Le secrétaire américain du Trésor reçoit le pouvoir d'établir une taxe supplémentaire sur tout produit qui serait importé aux Etats-Unis à des prix inférieurs à sa « valeur locale », c'est-à-dire à sa valeur marchande dans son pays d'origine, ou à son coût de production augmenté des droits de sortie, des frais de transport, des taxes de consommation que cette marchandise aurait eu à payer dans le pays producteur, et des dégrèvements d'impôts ou de taxes procurés à son fabricant par son exportation.

La troisième partie fixe, pour la base du calcul de tous les droits « ad valorem », au lieu de la valeur des importations dans leur pays d'origine, leur valeur au débarquement, c'est-à-dire leur valeur dans le pays d'origine augmentée des frais de transport et d'assurance.

La quatrième partie, qui fixe le change de New-York pour les conversions des valeurs calculées en monnaie étrangère, contient une disposition fort grave : l'importateur américain et l'exportateur étranger sont priés de se présenter à l'examen de leurs livres par les agents américains chaque fois qu'il leur sera demandé. S'ils s'y refusent, le service général des douanes pourra fermer la frontière américaine pendant un an à toutes les importations adressées à cet importateur, ou expédies par cet exportateur étranger. Dans le cas de ce dernier, l'embarquement aux Etats-Unis ne s'appliquerait pas seulement à ses expéditions directes, mais il s'étendrait à tout produit fabriqué par lui, fût-il même expédié par un tiers (article 404).

La cinquième partie du Bill traite des colants et produits de teinture.

Cet « Emergency tariff Bill » a consacré toutes les dispositions essentielles des deux projets abandonnés auxquels il a succédé, le « Fordney Bill » et le « Anti Dumping Bill ».

Nous croyons savoir que la Chambre de Commerce de Paris s'est occupée de cette question.

Des protestations assez vives des exportateurs français contre l'obligation d'ouvrir leurs livres aux agents américains et les sanctions dont on les menace en cas de refus sont à prévoir.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Les dangers des Rayons X. — La thèse du docteur Broca

Les dangers des corps radioactifs et des rayons X, déjà étudiés par l'Académie des sciences à la suite des constatations de M. Contremoulin, et dont il a été parlé ici, viennent d'être envisagés par l'Académie de médecine.

C'est le docteur Broca qui a soulevé la question dans la séance d'hier.

Il estime qu'un échauffement de 5 à 6 mètres carrés suffisant pour rendre inoffensifs les radiations quand l'ampoule est munie d'un protecteur; si un mur se dresse entre le laboratoire et les voisins, ces derniers ne courent plus aucun danger. C'est, on le voit, la thèse contraire de celle soutenue par le professeur Lippmann et par M. Contremoulin, et que l'Académie des sciences a chargée une commission, nommée par elle, d'étudier.

Paris, 8 juin. — Le général Henckler a réclamé à Londres l'envoi d'une deuxième brigade. On signale à Breslau un nouveau contingent de forces anglaises.

LES ÉVÉNEMENTS DE HAUTE-SILÉSIE

Le général allemand assure que ses troupes n'avancent plus

Berlin, 8 juin. — Nous apprenons de bonne source qu'à la suite des représentations franco-britanniques, le général Hofer a donné au général anglais Henniker, l'assurance formelle qu'il ne procéderait à aucun mouvement d'avance.

L'occupation allié

Berlin, 8 juin. — Les journaux annoncent que les Français et les Anglais ont occupé Rosenberg, sans résistance. Les insurgés se sont partout retirés sans combat.

Un communiqué de l'armée insurrectionnelle

Une série de succès

Beaumont, 8 juin. — L'état-major de l'armée insurrectionnelle publie le communiqué suivant à la date du 5 juin :

L'ennemi a renouvelé ses attaques sur Slawentz, mais par une contre-attaque, les insurgés paralyseront les efforts de l'ennemi et lui infligeront de lourdes pertes.

La commune de Cliszow est passée cinq fois de mains en mains.

Le plan de l'ennemi qui consistait à enfoncer le front des insurgés par entre en contact avec Gliwits n'a pas abouti. Il en a été de même pour les attaques dans la direction de Klodnica-Kandzerya. Les insurgés ont fait sauter six ponts.

UN IMMENSE INCENDIE à Montreuil

DIX MILLIONS DE DÉGÂTS

Paris, 8 juin. — Un incendie s'est déclaré cet après-midi, à 17 heures, à Montreuil. Plusieurs usines de papier peint ont été atteintes, ainsi que quelques habitations. On ne signale jusqu'à présent, aucun accident de personne.

Paris, 8 juin. — Les pompiers se sont rendus maîtres de l'incendie de Montreuil à 19 heures. On évalue les dégâts à 10 millions pour la fabrique de papier peint, à 100.000 francs pour une fonderie de bronze et à 30.000 francs pour un chantier de bois.

Environ 350 ouvriers vont se trouver sans travail. Quelques sauveteurs ont été très légèrement blessés. Les causes de l'incendie ne sont pas encore établies.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

reçoit une délégation de la Fédération des groupements immobiliers de France

Paris, 8 juin. — Une délégation de la Fédération des groupements immobiliers de France a été reçue par M. Bonnevay, ministre de la Justice. Cette délégation, qui comprenait des représentants de Paris, Lyon, Marseille, Amiens, Rouanne et Saint-Etienne, a exposé au ministre les moyens proposés par la Fédération pour résoudre la crise des loyers et empêcher la ruine définitive des petits propriétaires, tout en sauvegardant les intérêts des locataires.

Une bande de malfaiteurs arrêtée à Paris

Paris, 8 juin. — La police judiciaire a précédé, aujourd'hui, à l'arrestation d'une bande de malfaiteurs qui, dans la nuit du 1er au 2 juin, avaient en décompté le panier d'un porteur de la boutique de M. Grinoux, bijoutier, à Rennes, débouffé pour environ 350.000 francs de bijoux. Deux des principaux auteurs du vol de Rennes ont été arrêtés hier, ce sont : M. Haber et J. Larivière.

GREVE DE MINEURS EN BELGIQUE

Bruxelles, 8 juin. — Les ouvriers des charbonnages de la région de Cuesmes, de Fleu et de Frameries, viennent de se mettre en grève. Ils refusent la diminution de salaire qu'on leur a proposée. Il y a 10 à 11.000 grévistes.

Petites Nouvelles

On mande de Lisbonne que deux trains sont entrés en collision entre Marilla et Cabarcos. On compte plusieurs morts et un assez grand nombre de blessés.

On mande de Berlin que la « Bremer Bank » porte son capital de 100 millions de marks.

Le « Bulletin Militaire Hebdomadaire », de Paris, dit que nos troupes opérant dans la région d'Océano, se sont emparés de bateaux de Zoukhar et d'Oueran, après un combat violent, qui a coûté au groupe français plus de 100 hommes tués et blessés. Nos pertes, dans cette affaire, s'élevaient à 7 tués et 37 blessés.

Le prince héritier du Japon a visité le château de Versailles. Après un déjeuner au Triomphe-Palais, il est resté à Paris.

Paris, le cambourlier Blancsart, qui avait gravement blessé l'inspecteur Rigaud, a été arrêté.

La Conférence des Ambassadeurs, réunie sous la présidence de M. Jules Cambon, s'est occupée de certains détails d'application des traités de paix.

Le Ministère des Finances vient de voter 20 francs l'hectolitre de sucre, marchandise rare, prise dans les sacs des distillateurs, le prix de cession par l'Etat de l'alcool d'industrie vendue pour la conservation des fruits frais et sacs de fruits.

Le sénateur Wadsworth, sénateur, devant le Sénat américain, a déclaré que le traité relatif à l'armée, déclare que les Etats-Unis ont nullement